

DÉLIBÉRATION n° 2026-69
Portant sur le schéma directeur de la vie étudiante (SDVE)
2026-2030

Point inscrit à l'ordre du jour n°11

Conseil d'administration du 09 juillet 2026

Vu le Code de l'éducation, notamment l'article L. 712-3 ;

Vu les Statuts de l'Université de La Réunion mis à jour le 02 mai 2025 ;

Vu la délibération de la Commission de la formation et de la vie universitaire en date du 30 juin 2026 ;

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'administration **approuvent le schéma directeur de la vie étudiante (SDVE) 2026-2030** .

[Le document est annexé.](#)

Résultats du vote électronique						
Nombre de membres présents ou représentés au moment du vote				27		
Nombre de voix	pour	27	contre	0	abstention(s)	0
N'ayant pas pris part au vote				0		

Fait à Saint-Denis, le **09 juillet 2026**

Le Président de l'Université de La Réunion


Pr Jean-François HOARAU

Transmis au Recteur de la Région académique de La Réunion, Chancelier des universités, le **15 JUL. 2026**

Publié au *Recueil des actes administratifs* de l'Université de La Réunion, le **15 JUL. 2026**

FICHES ACTIONS SDVE 2026-2030

La réalisation d'un schéma directeur de la vie étudiante (SDVE) dans un établissement d'enseignement supérieur implique l'ensemble de la communauté universitaire et de nombreux partenaires du territoire. La conception de ce schéma directeur s'est particulièrement illustrée par une étroite concertation et par une démarche « d'aller-vers » constructive avec la plupart des acteurs du territoire travaillant sur cette thématique de vie étudiante. L'objectif central étant d'apporter des réponses concrètes et une réelle plus-value à la communauté étudiante dans le cadre de leurs parcours de vie étudiante et de campus : bien-être, réussites et autonomie.

Le SDVE est un document permettant de structurer les orientations stratégiques, de les rendre lisibles contribuant ainsi à améliorer le bien-être étudiant et de communiquer auprès de la communauté, notamment étudiante et de ses partenaires sur sa politique de vie étudiante. L'élaboration et l'appropriation du SDVE favorisent le sentiment d'appartenance de la communauté universitaire à son établissement au sein de son territoire. Ainsi, le SDVE, au-delà d'être un outil de pilotage et de communication pour l'université, s'inscrit dans un cadre institutionnel politique et stratégique en son sein et avec l'ensemble des partenaires et acteurs de la vie étudiante au sein du territoire. Pour l'université de La Réunion, la politique de vie étudiante s'inscrit dans la politique générale de l'établissement.

Références réglementaires

- Livre VIII : La vie universitaire (articles L 811-1 à L857-1 du Code de l'éducation)
- Articles L 123-1 à L 123-7 du Code de l'éducation
- Article L 718-4 du Code de l'éducation

L'établissement d'enseignement supérieur chargé d'organiser la coordination territoriale dans les conditions fixées par l'article L. 718-3 élabore avec le réseau des œuvres universitaires et scolaires un projet d'amélioration de la qualité de la vie étudiante et de promotion sociale sur le territoire, en associant l'ensemble des établissements partenaires. Ce projet présente une vision consolidée des besoins des établissements d'enseignement supérieur implantés sur le territoire en matière de logement étudiant, de transport, de politique sociale et de santé et d'activités culturelles, sportives, sociales et associatives. Il est transmis à l'Etat et aux collectivités territoriales concernées, préalablement à la conclusion du contrat pluriannuel d'établissement mentionné à l'article L. 711-1.

- Article L 841-5 du Code de l'éducation

Une contribution destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention est instituée au profit des établissements publics d'enseignement supérieur, des établissements mentionnés aux articles L. 443-1 et L. 753-1 du présent code ou à l'article L. 1431-1 du code général des collectivités territoriales [...].

- Article D 841-2 du Code de l'éducation

La contribution prévue à l'article L. 841-5 du code de l'éducation est dénommée " contribution de vie étudiante et de campus ". Elle est acquittée par l'étudiant sur le portail numérique défini par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur.

- Circulaire du 23 mars 2022

SCHÉMA DIRECTEUR DE LA VIE ÉTUDIANTE

2026 – 2030

Le Schéma Directeur de la Vie Étudiante (SDVE), pensé à l'échelle de l'établissement et ancré dans son territoire, traduit la volonté de l'Université de La Réunion de construire et d'affirmer une politique de vie étudiante au plus près des besoins des étudiants et selon les spécificités locales.

AXE 1 – Santé et précarités

- Améliorer la santé globale des étudiants (dont la santé mentale)
- Agir contre toutes les formes de précarité (financière et conditions de vie)

AXE 2 – Accessibilités, diversités, inclusion et égalités

- Améliorer la mise en place des aménagements des études
- Faciliter l'accompagnement des étudiants à profil ou statut particulier
- Renforcer l'accessibilité des espaces sur les campus
- Lutter contre les VSS, le harcèlement et les discriminations

AXE 3 – Transitions écologiques, durables et solidaires

- Contribuer à la qualité de vie via le projet de renaturation du campus du Moufia
- Promouvoir et valoriser les actions liées à la Transition Écologique pour un Développement Durable (TEDS)
- Encourager les mobilités multimodales

AXE 4 – Dynamisation du campus et vie étudiante (culture, sport, santé)

- Assurer la mise en œuvre de l'Observatoire de la Vie Étudiante (OVE)
- Développer l'accessibilité, la proximité et l'équité territoriale des activités culturelles, sportives et de santé
- Aménager des espaces de vie favorisant la cohésion sociale (Tampon, Terre-Sainte)
- Soutenir les démarches participatives étudiantes

AXE 5 – Engagement et entrepreneuriat

- Valoriser les compétences douces des étudiants
- Sensibiliser à l'entrepreneuriat dans le cadre du continuum bac-3 / bac+3

AXE 6 – Accueil et intégration

- Créer les conditions favorables à l'accueil, à l'orientation et à la réussite étudiante (pratiques innovantes)
- Améliorer l'accompagnement des étudiants internationaux non conventionnés
- Encourager les mobilités sortantes

POUR UNE VIE ÉTUDIANTE INCLUSIVE, DURABLE ET SOLIDAIRE, AU SERVICE DE LA RÉUSSITE ET DU BIEN-ÊTRE DE TOUTES ET TOUS.



Axe stratégique 1 : Santé et précarités

Fiche action 1.1 : FSDIE « Aide sociale » dans le cadre de la Commission CVEC

Objectif : Accompagner les situations de précarité et d'urgence sociale

Contexte : À La Réunion, la jeunesse est particulièrement affectée par une précarité multidimensionnelle : économique (taux de pauvreté, niveau de vie médian), socio-culturelle (taux de chômage, indice de position sociale) et de santé (ALD). Cette situation venant impacter à la fois le bien-être et la réussite étudiante. À cela s'ajoute, la problématique de l'acquisition d'une autonomie tardive (emploi et logement indépendant).

Porteurs : Commission FSDIE « Aide sociale », Direction de la vie étudiante

Public : tous les étudiants (dossier évalué par le service social)

Partenaires : CROUS, SSE

Financement : au moins 30% de la CVEC consacrée au FSDIE (dont 30% de l'enveloppe FSDIE dédiée au FSDIE « Aide sociale »)

Indicateurs

- Délai moyen de traitement des dossiers
- Nombre de dossiers déposés, acceptés et clôturés (résolution)
- Profil des demandeurs
- Typologie et répartition des dispositifs d'aide sociale
- Taux de satisfaction des bénéficiaires

Livrables : bilan annuel du FSDIE dans le cadre de l'utilisation de la CVEC (conformément à la circulaire du 23-03-2022)

Période : action pérenne

Fiche action 1.2 : Déploiement de l'Observatoire Territorial du Logement Etudiant (OTLE)

Objectif : Améliorer l'accès aux services sociaux sur le territoire

Contexte : La démographie étudiante connaît un pic issu de la génération née dans les années 2000, auquel les acteurs locaux et nationaux doivent faire face en constituant une offre adaptée et abordable. En quelques années, le logement des étudiants s'est inscrit durablement dans les débats territoriaux comme un enjeu, autant pour la réussite des étudiants et leur insertion sociale que pour l'attractivité des établissements dans les politiques locales de l'habitat des collectivités. Cependant, le manque de données structurées et d'observations locales est un obstacle majeur à la définition d'une stratégie d'aménagement et de développement durable du territoire. Afin d'orienter ses actions, la CIVIS a lancé une étude de préfiguration de l'OTLE sur son territoire en 2025.

Porteurs : EPCI

Public : tous les étudiants

Partenaires : ADIL, État, Région, Université, CROUS, bailleurs

Indicateurs

- Taux de captation des aides au logement
- Profil des usagers
- Taux de couverture
- Taux d'effort logement

Livrables : enquêtes, cartographie

Période : 2026-2030

Fiche action 1.3 : Participation à la stratégie de développement de l'habitat et à l'autonomie des étudiants

Objectif : Promouvoir le logement intergénérationnel dans une démarche informationnelle

Contexte : L'habitat étudiant reste toujours une problématique majeure à résoudre par les politiques nationales. Dans un contexte de fortes tensions sur l'accès au logement, les étudiants sont les plus touchés. Les difficultés sont telles qu'ils sont les plus enclins à accepter des conditions de logements dégradées. À La Réunion, c'est une très forte pénurie de logements qui impacte les étudiants, avec des inégalités encore plus fortes selon les microrégions.

Porteur : Région

Public : tous les étudiants (dossier évalué par les travailleurs sociaux)

Partenaires : Direction de la vie étudiante, CROUS, Association Social Attitude, OTLE

Indicateurs

- Délai moyen de traitement des dossiers
- Nombre de dossiers déposés, acceptés et clôturés (résolution)
- Profil des demandeurs
- Typologie et répartition des logements proposés
- Taux de satisfaction des bénéficiaires

Livrables : bilan annuel du dispositif transmis par les partenaires extérieurs

Période : 2026-2030

Fiche action 1.4 : Plan régional en faveur de la santé mentale des étudiants et étudiants en santé 2026-2030

Objectif : Communiquer et former sur la santé mentale dans une démarche de repérage et d'amélioration de la prise en charge

Contexte : La période post COVID-19 a affecté durablement une génération de notre jeunesse marquée par une dégradation de la santé mentale et du bien-être avec des situations de plus en plus fréquentes d'anxiété, de dépression et d'isolement. La santé mentale des jeunes et des étudiants constitue un enjeu majeur de santé publique, de réussite universitaire et de cohésion sociale. Cette exigence est d'autant plus forte pour les étudiants en santé.

Porteurs : SSE, Direction de la vie étudiante, UFR Santé

Public : tous les étudiants

Partenaires : ARS, CROUS, CHU, Rectorat

Indicateurs

- Profil et nombre d'étudiants accompagnés sur les problématiques de santé mentale
- Nombre de consultations de psychologues
- Nombre d'étudiants formés à la santé mentale (PSSM, étudiants relais santé, réseau Sentinelles)
- Nombre de manifestations en matière de sensibilisation en santé mentale

Livrables : rapport annuel d'activité du SSE (article D714-25 du Code de l'éducation) incluant un bilan concernant les actions relatives au Plan régional en faveur de la santé mentale des étudiants et des étudiants en santé

Période : 2026-2030

Fiche action 1.5 : Coordination entre les services sociaux du CROUS, du SSE et des CCAS/CIAS

Objectif : Améliorer l'accès aux services sociaux sur le territoire

Contexte : Les demandes d'accompagnement social auprès des services sociaux sont en flux tendus nécessitant de renforcer la mutualisation des forces en présence entre le CROUS, le SSE et les CCAS afin de fluidifier et de faciliter l'accès ainsi que le suivi.

Porteurs : cheffe de projet de l'expérimentation « Campus zéro non-recours » (CZNR) 2026 & 2027

Public : tous les étudiants

Partenaires : CROUS, CCAS/CIAS, SSE

Indicateurs

- Nombre d'entretiens
- Profil des usagers
- Typologie des besoins
- Taux de satisfaction des usagers

Livrables : bilan annuel de l'expérimentation CZNR

Période : action pérenne



Axe stratégique 2 : Accessibilités, diversités, inclusion et égalités



Fiche action 2.1 : Charte Atypie-Friendly

Objectif : Construire un modèle davantage inclusif

Contexte : Le programme national Atypie-Friendly a pour ambition de rendre l'enseignement supérieur inclusif pour les personnes avec un trouble du neurodéveloppement (TND) : trouble du spectre de l'autisme (TSA), trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH), troubles dys (dyslexie, dysorthographe, dyspraxie, etc.). Il s'inscrit dans les politiques publiques et dans la stratégie nationale pour les TND. En outre, il constitue un réseau d'établissements d'enseignement supérieur (plus de la moitié), de partenaires institutionnels, associatifs, employeurs et médico-sociaux et d'experts internationaux des troubles, de la pédagogie, de l'accompagnement et de l'enseignement supérieur.

Porteurs : Service Égalité et Mission Handicap des Étudiants (SEMHE)

Public : étudiants ayant un trouble du neurodéveloppement (TND)

Partenaire : Atypie-Friendly

Indicateurs

- Nombre d'étudiants porteurs d'un TND
- Nature et nombre de partenariats pour l'accompagnement des personnes ayant un TND
- Nature et fréquence des actions en faveur des personnes présentant un TND
- Nature et fréquence des actions à destination du grand public (information, sensibilisation, formation)

Livrables : bilan dans le cadre de la labellisation Atypie-Friendly et du schéma directeur pluriannuel en matière de politique du handicap

Période : 2026-2027

Fiche action 2.2 : Congé (ou repos) menstruel

Objectif : Réduire les inégalités et améliorer les conditions d'études

Contexte : Étant entendu que la dysménorrhée est le terme médical donné aux douleurs abdominopelviennes qui précèdent ou accompagnent les douleurs menstruelles, entre 18 et 24 ans, environ 50% des personnes menstruées déclarent avoir une dysménorrhée modérée à sévère, selon l'INSERM. L'établissement d'un congé (ou repos) menstruel permet de garantir une égalité des chances, un accompagnement préventif en matière de santé publique et de bien-être tout en s'adaptant aux évolutions sociétales.

Porteur : Université de La Réunion

Public : personnes menstruées

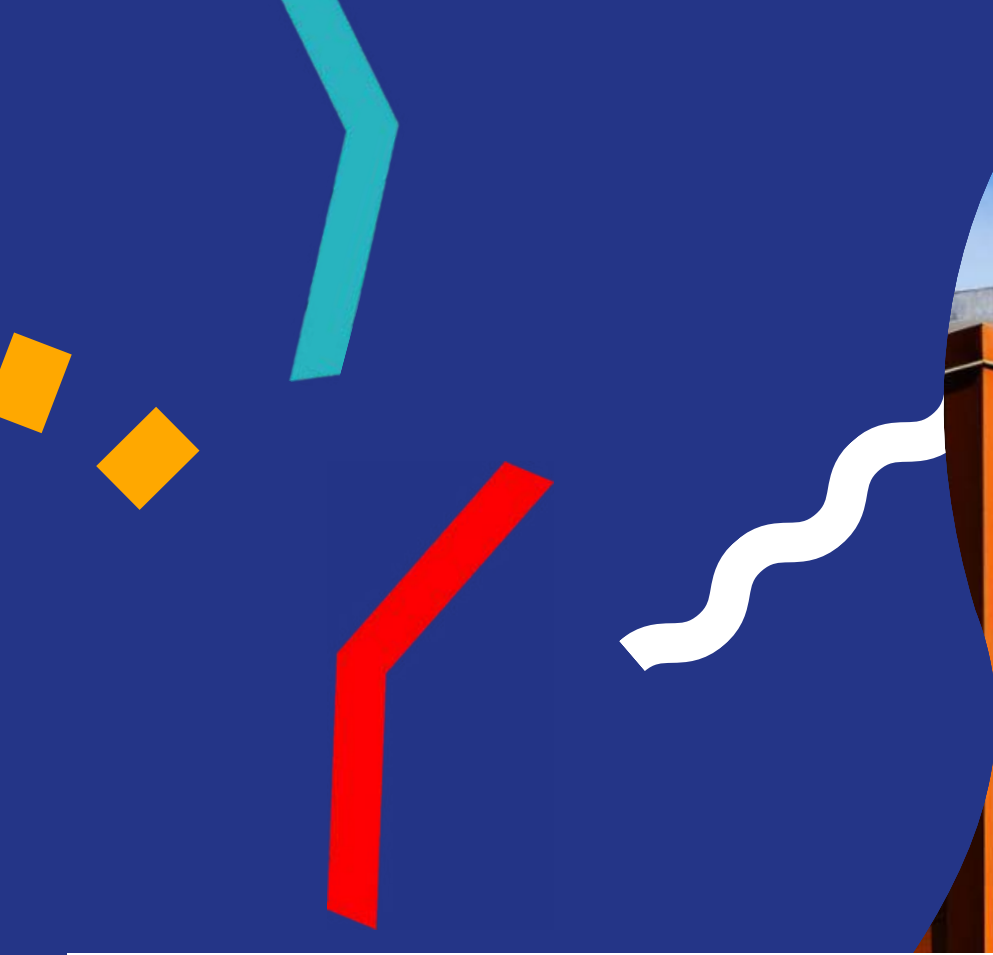
Partenaires : composantes, SSE, SEMHE, DEPF

Indicateurs

- Part d'étudiantes éligibles ayant bénéficié du dispositif au moins une fois
- Fréquence d'utilisation du dispositif
- Profilage des bénéficiaires du dispositif
- Taux de satisfaction des bénéficiaires

Livrables : bilan annuel (anonymisé) du dispositif

Période : 2026



Axe stratégique 3 : Transitions écologiques, durables et solidaires

Fiche action 3.1 : Renaturation du campus du Moufia

Objectif : Améliorer la qualité de vie

Contexte : Le programme de transition écologique et environnemental (PROTECTEUR) de l'Université de La Réunion préconise de créer des espaces propices à la présence du végétal sur ses campus en les transformant. Tout l'enjeu ici, est de construire des espaces cohérents, reliés entre eux, améliorés et magnifiés afin d'augmenter la qualité de vie sur le campus et d'offrir aux étudiants un environnement attrayant et propice à leur épanouissement.

Porteurs : Université de La Réunion, Direction du patrimoine, de la logistique, de la prévention et de la sécurité (DPLPS)

Public : tous les étudiants (campus du Moufia)

Partenaires : UE, État, Région

Financement : 4 250 000€ (FEDER), 794 622 € (État), 750 000€ (Région), 57 000€ (Université)

Indicateurs

- Nombre et répartition d'aménagements de lieux de vie et de travail
- Nombre et répartition d'accès inclusifs pour les déplacements
- Nombre et répartition d'îlots de fraîcheur

Période : 2026-2030

Fiche action 3.2 : Sensibilisation et formation à la TEDS

Objectif : Transmettre des connaissances et des compétences afin d'agir pour la transition écologique en tant que citoyen

Contexte : Suite au rapport Jouzel et Abbadie, qui recommande d'intégrer les défis écologiques dans les cursus, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR) a lancé le dispositif TEDS (Transition Écologique et Développement Soutenable) dans les universités françaises. Ce cadre vise à sensibiliser l'ensemble des acteurs universitaires aux problématiques climatiques, environnementales et sociétales.

Porteurs : DEPF, composantes, Direction de la vie étudiante, SUIPUN

Public : tous les étudiants

Partenaires : collectivités/EPCI

Financements : SCSP, CVEC

Indicateurs

- Nombre d'étudiants ayant validé les UE TEDS en 1^{ère} année (semestres 1 et 2)
- Nombre d'étudiants ayant obtenu la certification interne TEDS en Licence
- Nombre d'étudiants recourant au Service civique écologique

Période : 2026-2030

Fiche action 3.3 : Projet « Vallée Blanche Technopolitaine »

Objectif : Contribuer aux projets de développement durable du campus de Terre-Sainte

Contexte : Conscientes du levier important en matière de développement économique et d'attractivité que représentent l'Enseignement Supérieur et la Recherche/Innovation, mais également du rôle essentiel que joue la présence étudiante dans le dynamisme culturel, associatif et social d'un territoire, la CIVIS et la Ville de Saint-Pierre souhaitent encourager le développement de Saint-Pierre en tant que ville étudiante. Il s'agit notamment de penser l'aménagement durable et innovant du Campus Terre-Sainte (Schéma local enseignement supérieur recherche innovation et vie étudiante), au sein de la ZAC Océan Indien en bénéficiant du dispositif « Site pilote » de la Banque des territoires.

Porteurs : CIVIS, Mairie de St-Pierre, Comité de la Vallée Blanche Technopolitaine

Public : tous les étudiants (site de Terre-Sainte)

Partenaires : Université de La Réunion, Technopole, CHU

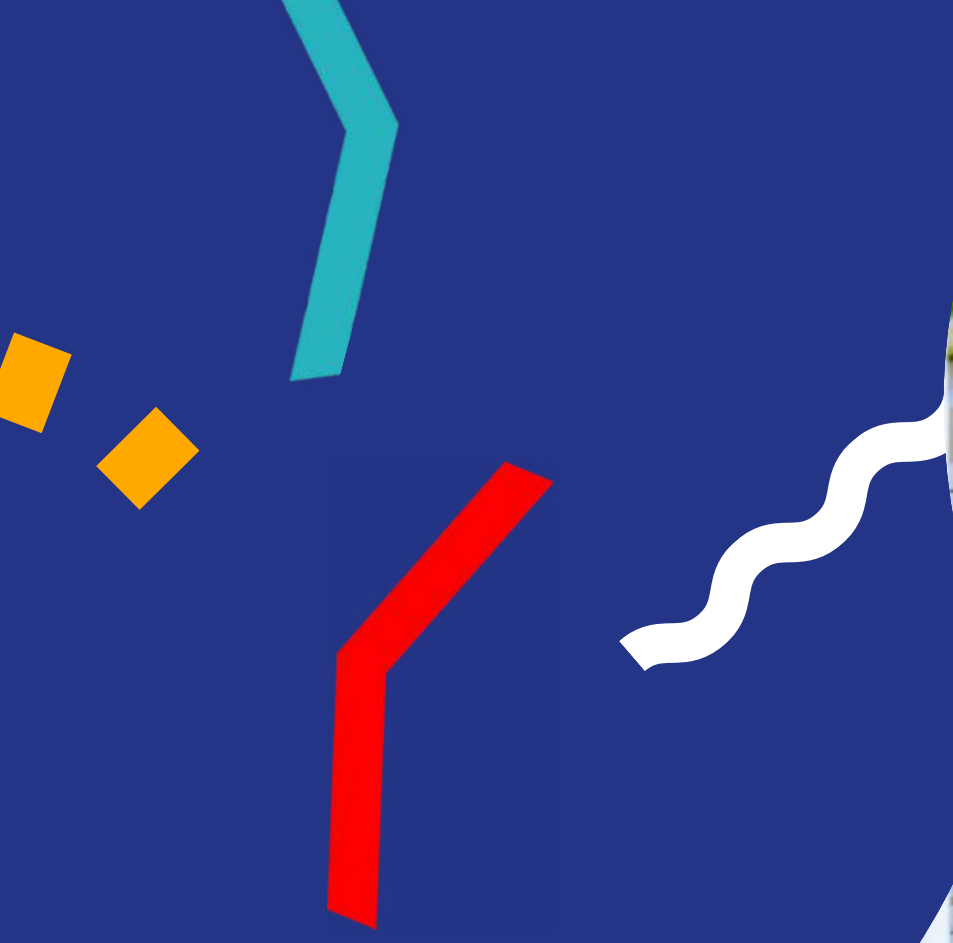
Financements : Banque des Territoires, Région, CIVIS, Mairie de Saint-Pierre, CVEC

Indicateurs

- Nombre d'usagers utilisant les stations de vélos en libre-service
- Enquête de satisfaction des usagers

Livrables : Plan de déplacement tous modes et d'accessibilité générale ; étude pré-opérationnelle pour la création liaisons douces ; étude de diagnostic et pré-programmation pour la création d'équipement sportif innovant ; étude de programmation et montage pour la création d'une Maison de l'étudiant

Période : 2026-2027



Axe stratégique 4 : Dynamisation du campus et vie étudiante (culture, sport, santé)



Fiche action 4.1 : Budget participatif universitaire

Objectif : Améliorer la qualité de vie des campus et la démocratie participative

Contexte : Le développement des campus passe nécessairement par les composantes en mettant en place des solutions concrètes et de proximité en ayant pour but de répondre aux problématiques du quotidien et futures. Le budget participatif représente une partie de la CVEC allouée aux composantes permettant de réaliser des projets proposés par des étudiants de la composante et votés par l'ensemble des étudiants concernés.

Porteurs : composantes

Public : tous les étudiants

Partenaires : Commission CVEC, SUAPS, SUACMS, SSE

Financements : 50 000€/an (CVEC) par composante

Indicateurs

- Taux de participation au vote
- Nombre de projets soumis et acceptés
- Taux de couverture de l'enveloppe CVEC allouée
- Taux de concrétisation du projet
- Taux de satisfaction des usagers

Livrables : tableau de bord annuel (baromètre, reporting) des projets validés

Période : 2026-2030

Fiche action 4.2 : Journées banalisées dédiées à la vie étudiante, de campus et à la vie associative

Objectif : Encourager le sentiment d'appartenance à l'université et l'accès aux services universitaires

Contexte : Dans le cadre de la mise en œuvre d'un calendrier universitaire pluriannuel, l'établissement a décidé de banaliser des journées consacrées à la vie étudiante, de campus et à la vie associative : 3 fois au cours de l'année universitaire sur chaque site (Moufia, Terre-Sainte, Tampon). Ces journées sont des leviers importants en termes d'intégration, d'engagement, de cohésion et de valorisation.

Porteur : Direction de la vie étudiante

Public : tous les étudiants

Partenaires : SSE, SCD, SUAPS, SUACMS, SEMHE, DOFIPE, CROUS, collectivités/EPCI, CRIJ, autres partenaires publics

Financements : CVEC

Indicateurs

- Nombre de participants (hors partenaires) aux journées
- Profil et nombre des partenaires mobilisés
- Taux de satisfaction (étudiants, partenaires)

Livrables : bilan annuel des journées banalisées, par la Direction de la vie étudiante, s'inscrivant dans une démarche qualitative et d'amélioration continue

Période : action pérenne

Fiche action 4.3 : Viabilité du tissu associatif universitaire

Objectif : Soutenir la montée en compétences des associations et la coopération inter-associative ainsi que leur valorisation

Contexte : Le milieu associatif universitaire est un vecteur d'intégration, d'épanouissement et d'attractivité dans le cadre de la vie étudiante et de campus. Force est de constater que malgré une plus-value réelle de la part des associations, il n'en demeure pas moins que des difficultés subsistent pouvant mettre à mal leur pérennité : problème de communication, soutenabilité financière fragile, visibilité limitée, faible implication dans des projets structurants de l'établissement.

Porteur : Direction de la vie étudiante

Public : tous les étudiants

Partenaires : SUAPS, SUACMS, collectivités, directions déconcentrées de l'État, ESS

Financements : CVEC

Indicateurs

- Taux de notoriété des actions portées par les associations auprès des étudiants
- Nombre de bénéficiaires de formations professionnalisantes dans le domaine associatif
- Fréquence des séminaires/ateliers inter-associatifs
- Nombre de projets associatifs à destination des étudiants étrangers hors conventionnement
- Fréquence des manifestations interculturelles et inter-associatives
- Profil et nombre d'associations domiciliées à l'université
- Nombre d'associations domiciliées bénéficiant de subventions publiques

Livrables : catalogue de formations à destination des membres des associations afin d'assurer une montée en compétences ; bilan annuel sur la vie associative à l'université produit par la Direction de la vie étudiante

Période : action pérenne

Fiche action 4.4 : Gymnase bioclimatique sur le campus du Tampon

Objectif : Favoriser une activité de formation, de recherche et de vie de campus de qualité et inclusive

Contexte : Le projet de gymnase bioclimatique s'articule avec les stratégies de l'enseignement supérieur et de la recherche visant notamment à soutenir une politique de site et est également en cohérence avec la stratégie immobilière. Il consiste en la construction d'un complexe sportif de nouvelle génération sur le campus universitaire du Tampon. Il a été pensé modulable avec plusieurs « briques fonctionnelles ». Ce gymnase, conçu comme un outil pédagogique et de recherche pour les filières sportives.

Porteur : Université de La Réunion

Public : tous les étudiants (campus du Tampon)

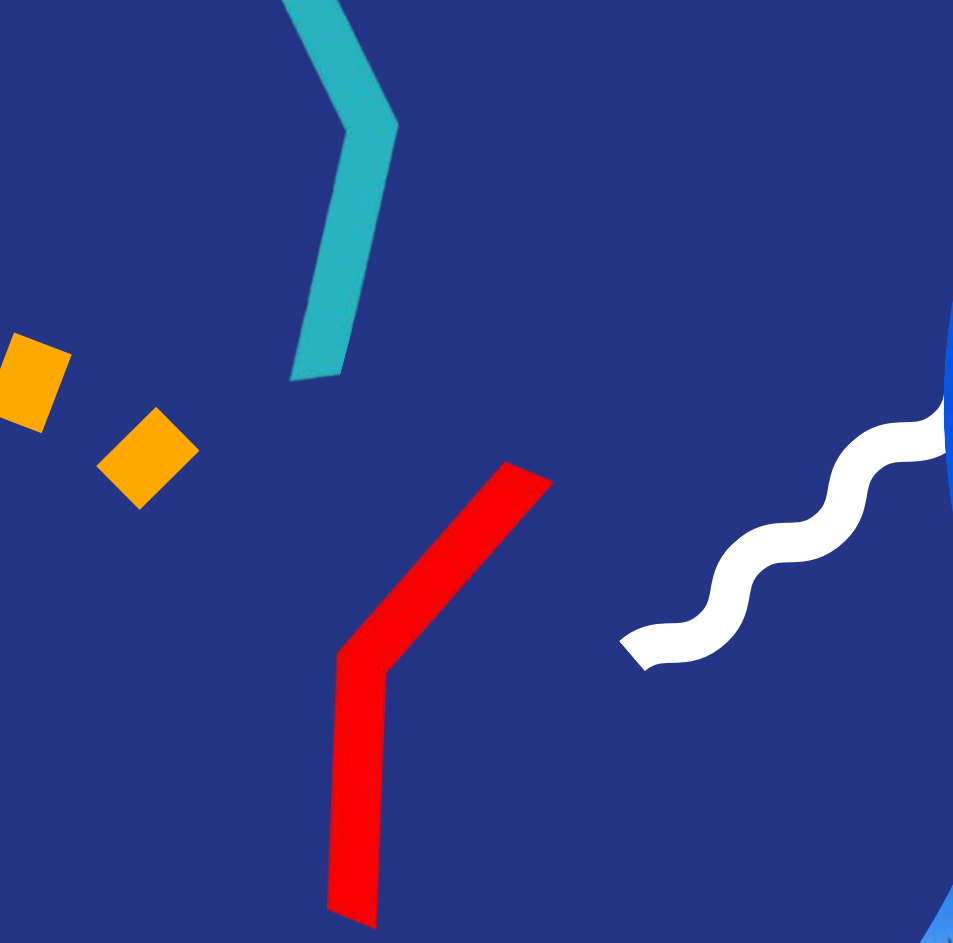
Partenaires : UE, État, Région, Mairie du Tampon

Financements : 10 748 228€ (FEDER), 4 000 000€ (État), 251 772€ (autres publics)

Indicateurs

- Taux d'occupation des plateaux sportifs
- Nombre de partenariat avec l'extérieur (« hub sport »)
- Fréquence d'activité d'animation sportive ouverte

Période : 2026-2030



Axe stratégique 5 : Engagement et entrepreneuriat



Fiche action 5.1 : Professionnalisation du parcours étudiant

Objectif : Faciliter la réalisation des stages professionnels grâce à des partenariats extérieurs

Contexte : Dans le cadre de la professionnalisation des formations, le stage professionnel est devenu le principal vecteur par lequel se concrétise la transition entre l'université et le monde professionnel. Les difficultés rencontrées par les étudiants dans ce domaine sont réelles, il s'avère donc plus que nécessaire d'établir des partenariats avec les acteurs du territoire afin de faciliter l'obtention de stage.

Porteurs : composantes, DOFIPE (OIP)

Public : tous les étudiants

Partenaires : collectivités/EPCI

Indicateurs

- Nombre de propositions de stage diffusées aux étudiants
- Nombre d'étudiants bénéficiaires d'un accompagnement de la part de l'OIP
- Nombre d'étudiants ayant fait au moins 1 stage pendant l'année universitaire
- Profil et nombre de stages potentiels
- Taux de satisfaction des étudiants durant leur stage
- Taux de satisfaction des encadrants durant le stage

Livrables : rapport annuel de l'Observatoire de l'insertion professionnelle transmis à la CFVU (conformément au code de l'éducation)

Période : action pérenne

Fiche action 5.2 : Dispositif Kap Réussite

Objectif : Participer au dispositif de soutien scolaire–mentorat des lycéens par des étudiants

Contexte : Dans le cadre de la lutte contre les inégalités scolaires et pour favoriser la réussite des lycéens, un programme d'accompagnement personnalisé, sous forme de soutien scolaire, est assuré par des étudiants de l'enseignement supérieur. Ce dispositif s'inscrit dans les objectifs communs de promotion de l'égalité des chances, de prévention du décrochage scolaire, et de valorisation de l'engagement étudiant.

Porteurs : Région, DOFIPE

Public : étudiants de L3, de Master, de doctorat

Partenaires : Rectorat, DAAF, CAF

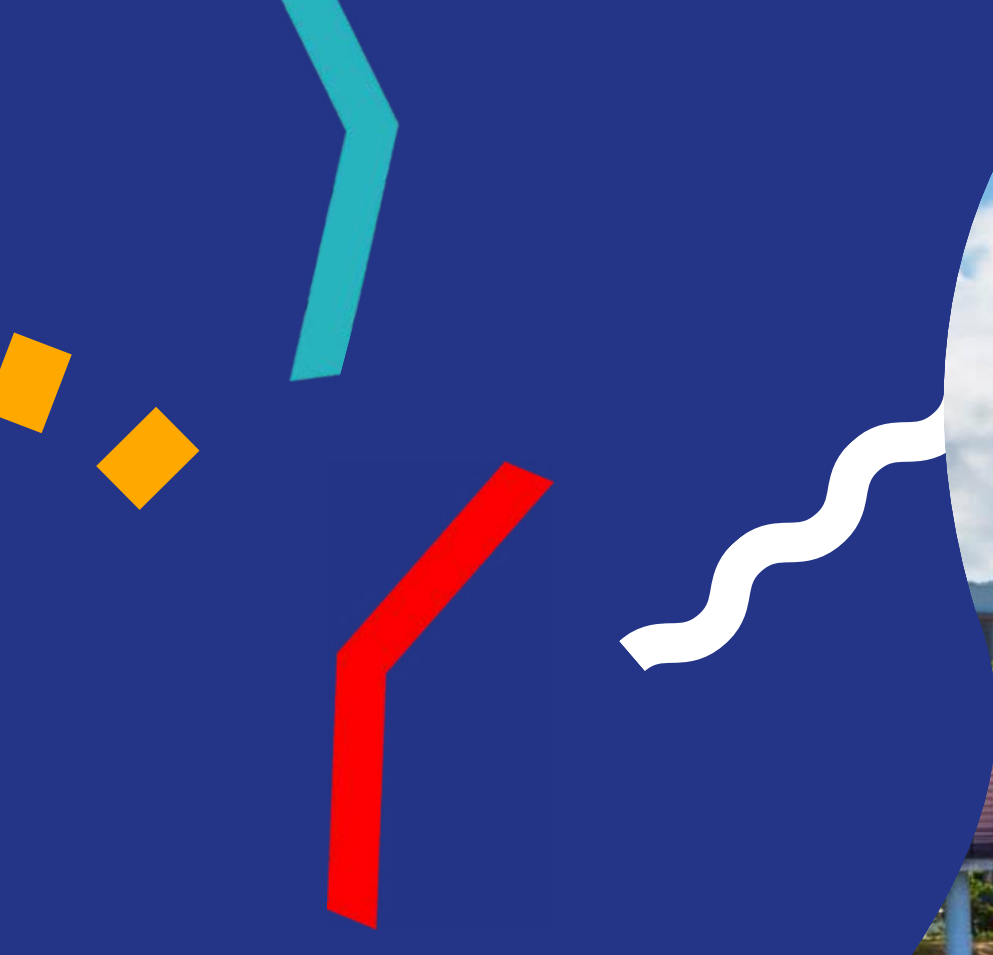
Financements : 45 000€ (Région, non-prise en compte du paiement des vacances par la Région), 10 000€ (CAF)

Indicateurs

- Profil et nombre d'étudiants ayant participé au dispositif
- Profil et nombre de lycéens ayant bénéficié du dispositif
- Taux de satisfaction des bénéficiaires (lycéens, étudiants)

Livrables : bilan d'évaluation du dispositif par la DOFIPE

Période : 2026 (sous réserve de renouvellement)



Axe stratégique 6 : Accueil et intégration

Fiche action 6.1 : Guichet unique étudiant

Objectif : Renforcer l'accompagnement des étudiants en tant qu'utilisateur

Contexte : Notre société fait face à une situation paradoxale marquée à la fois par l'abondance de l'information et par la persistance d'asymétries d'information favorable aux non-recours touchant plus particulièrement la jeunesse et les étudiants. Le guichet unique étudiant (GUE) sous sa forme physique et dématérialisée, comprenant également un volet relations internationales, est un point d'accès centralisé et de proximité offrant une vision transversale de la vie étudiante (services, directions) et citoyenne.

Porteurs : Direction de la vie étudiante, cheffe de projet de l'expérimentation « Campus zéro non-recours » 2026 & 2027

Public : tous les étudiants

Partenaires : CROUS, collectivités/EPCI, France services, autres acteurs publics, composantes, services et directions de l'Université de La Réunion

Financements : CVEC

Indicateurs

- Profil et nombre d'étudiants ayant sollicité le GUE
- Typologie des motifs de consultation
- Taux de réorientation externe
- Taux de résolution des demandes
- Taux de satisfaction des usagers

Livrables : bilan annuel d'activité du guichet unique étudiant par la Direction de la vie étudiante

Période : action pérenne

Fiche action 6.2 : Application « Made in UR » dédiée à la vie étudiante et de campus

Objectif : Faciliter et moderniser les canaux de communication à destination des étudiants

Contexte : Face aux flux d'information, les canaux de communication traditionnels ont perdu en visibilité et en efficacité auprès des étudiants. D'où l'initiative de proposer une application avec tous les services personnalisés consacrés à la vie étudiante et de campus ainsi qu'aux actualités grâce à un système de notifications. Ce nouveau canal de proximité et dématérialisé pourra offrir toutes les garanties d'une meilleure intégration grâce à une mutualisation des projets dans ce domaine.

Porteurs : Direction de la vie étudiante, DSIN, cheffe de projet de l'expérimentation « Campus zéro non-recours » 2026 & 2027

Public : tous les étudiants

Partenaires : composantes, SUIPUN, collectivités/EPCI, autres acteurs publics, services et directions de l'Université de La Réunion.

Financements : CVEC

Indicateurs

- Part d'étudiants inscrits ayant téléchargé l'application
- Fréquence de l'utilisation de l'application
- Nature et nombre des services disponibles sur l'application

Livrables : appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour concevoir et produire l'application « Made in UR » dédiée à la vie étudiante et de campus

Période : 2026-2027

Fiche action 6.3 : Bonus qualité enseignement (BQE)

Objectif : Innover pour faire réussir

Contexte : Le BQE vise à impulser des expérimentations pédagogiques et didactiques contrôlées tout en valorisant l'investissement efficace des enseignants en faveur de la réussite étudiante. L'idée est de stimuler la démarche de projet innovant sur indicateur ainsi que l'essaimage des pratiques validées en interne. Positionné au cœur des enseignements et des formations de l'Université de La Réunion, le BQE est un levier institutionnel majeur déployé pour faciliter, accompagner et rendre tangible la transition des pratiques universitaires par l'innovation pédagogique et didactique contrôlée.

Porteurs : Université de La Réunion

Public : tous les étudiants

Partenaires : Région, composantes, SUIPUN

Financements : 50 000€ (Région), 50 000€ (Université)

Indicateurs

- Nombre de projets déposés et financés par le BQE
- Nature des projets financés par le BQE
- Profilage et nombre d'étudiants concernés par le BQE
- Taux de couverture du budget BQE

Livrables : journée de restitution, tournages des « Causeries », rapport d'activités critique et prospectif sur l'évaluation du dispositif BQE

Période : action pérenne

Fiche action 6.4 : Certifications en langues

Objectif : Promouvoir l'aide aux tests de certification multilingues

Contexte : Les langues étrangères permettent de découvrir de nouvelles cultures et ouvrent les portes vers des pays différents du nôtre. L'accompagnement de la Région à travers ce dispositif a pour but de favoriser l'apprentissage et l'acquisition d'une langue étrangère (anglais, allemand, espagnol, chinois, tamoul...) chez les jeunes réunionnais. Le passage du test de certification multilingue (TOEIC, TOEFL, CLES, DELF, IETL, etc.) offre de multiples possibilités : entrer dans des établissements à l'étranger, justifier du niveau de langue auprès d'un employeur ou encore travailler à l'international.

Porteur : Maison des langues (MDL)

Public : tous les étudiants

Partenaire : Région

Financements : Région

Indicateurs

- Nombre de demandes déposées et financées
- Nombre d'étudiants certifiés par catégorie de certification
- Fréquence des certifications

Livrables : bilan annuel sur les certifications en langues par la MDL

Période : action pérenne

Fiche action 6.5 : Dispositifs d'aide à la mobilité

Objectif : Soutenir les projets de mobilité étudiante

Contexte : Le secteur de la mobilité et de la continuité est au cœur du développement et des stratégies d'élévation des qualifications et d'insertion professionnelle. À La Réunion, la mobilité sortante des étudiants reste perfectible en mobilisant davantage les dispositifs d'aide qui s'inscrivent dans un but d'internationalisation des formations universitaires des étudiants réunionnais dans le contexte où la mobilité est un véritable atout pour l'insertion professionnelle de la jeunesse réunionnaise, qui se heurte à une conjoncture économique difficile et aux obstacles de l'éloignement. travailler à l'international.

Porteur : DRI

Public : tous les étudiants

Partenaires : Région

Financements : Région

Indicateurs

- Taux de mobilité sortante
- Profilage et nombre de destinations
- Part d'étudiants boursiers en mobilité
- Taux d'étudiants bénéficiaires d'aides à la mobilité
- Part d'étudiants porteurs de handicap en mobilité
- Taux de satisfaction des étudiants en mobilité

Livrables : bilan annuel sur les mobilités à l'université de La Réunion par la DRI

Période : action pérenne